

Objet : Cessation provisoire d'activité sportive

Chers(ères) présidents(es) et amis(es) sportifs (ves),

« Réuni ce matin à la suite des décisions du Président de la République, le Comité exécutif de la Fédération Française de Tennis a décidé la suspension de l'ensemble des compétitions individuelles ou par équipe gérées par les officiels de la Fédération, de ses Ligues, de ses Comités et de ses Clubs sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, toutes les épreuves féminines et masculines, de toutes catégories d'âge, individuelles et par équipes, les divers rassemblements, les entraînements collectifs et les activités des écoles de tennis et des disciplines associées sont interrompus à compter de ce vendredi 13 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre. Ils reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Toutes autres activités sportives doivent être aménagées afin de tenir compte de l'impérieuse priorité sanitaire d'éducation aux gestes barrières, de protection des publics vulnérables et de lutte contre la diffusion du virus.

Les Ligues, les Comités et les Clubs doivent être également attentifs à la mise en œuvre immédiate des mesures locales qui peuvent être décidées par les autorités administratives compétentes. »

Les championnats par équipes, qui devaient débiter le week-end prochain, ne pourront sûrement pas se dérouler cette année. Le combat pour éradiquer le virus Covid-19 est l'affaire de tous et je suis certaine que vous comprenez les raisons qui ont conduit à cette décision. Il est de notre devoir d'y participer activement afin de tous nous protéger.

Je remercie tous les responsables de clubs pour la plus grande diffusion de ce message.

Marie-Thérèse LEFEVRE
Présidente ~~LRT~~

